

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Collègues – adjoints à la direction générale
Madame Annick Thomas

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : 57^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSFS

DATE : Le mercredi 14 mars 2018

HEURE : 18 h 30

LIEU : Bureau du district scolaire, 425 rue Champlain, Dieppe

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Paul Demers

Vice-président du Conseil : Monsieur Marc LeBlanc

Conseillères et conseillers d'éducation : Monsieur Réal Allain
Madame France Bourque
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Collette
Monsieur Michel Côté
Monsieur Éric Demers
Madame Renée Gaudet
Monsieur Roger Martin
Monsieur Willy Wilondja

Membres de l'administration du DSFS: Madame Monique Boudreau
Madame Isabelle Savoie
Madame Nathalie Kerry
Monsieur David Després
Madame Marie-Josée Lagacé
Madame Charline Morrison
Madame Sylvie Dallaire
Madame Ghislaine Arsenault

Secrétaire de la séance : Madame Annick Thomas

Repas à 17 h 45 (cuisine). La réunion publique débutera à 18 h 30 à la salle A-B.

NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, madame Annick Thomas ou madame Monique Boudreau au 506.856.3225 (bureau) ou par courriel à : annick.thomas@gnb.ca ou monique.boudreau2@gnb.ca

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

Présentation « *Projetons-nous vers l'avenir!* » : PALC – Stratégies en construction identitaire

Monsieur Yves Doucet, agent en amélioration continue sera accompagné de madame Lucie Aounetse, coordonnatrice de la stratégie de Marketing social de la PALC pour Créons la suite. Ensemble, ils feront une présentation sur la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) pour tenter de répondre aux questions suivantes : Comment ce projet de société permettra-t-il de développer chez les élèves du DSFS des compétences et des attitudes en lien avec la politique de finalités? Comment Créons la suite devient le focus des initiatives, des ressources, des personnes et des réalisations qui donnent vie à la PALC?

Présentation

Présentation de matières pédagogiques : Mathématiques au primaire

Madame Josée Arsenault, agente en amélioration continue, présentera un aperçu des RAG (résultats d'apprentissage généraux) des mathématiques au primaire.

Présentation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

1. Ouverture de la séance

Remarques d'ouverture

Le président fera un effort de sensibilisation à chacune des réunions du Conseil pour reconnaître le territoire traditionnel autochtone sur lequel l'école est construite ainsi que les liens possibles avec les communautés autochtones à proximité. Pour reconnaître le territoire, l'affirmation suivante est acceptée :

« Les écoles du Nouveau-Brunswick, incluant le bureau du district scolaire, sont construites sur les territoires traditionnels des peuples Mi'kmaq, Wolastoquiyiks et Passamaquoddy ».

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

Mise en contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

Lieu de la rencontre : Bureau du district scolaire, 425 rue Champlain, Dieppe

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 18 h 30 Présentation « Projetons-nous vers l'avenir » : PALC – Stratégies en construction identitaire
(Yves Doucet et Lucie Aounetse)
- 19 h Présentation de matières pédagogiques : Mathématiques au primaire (Josée Arsenault)
- 19 h 15 1. Ouverture de la séance
- 19 h 18 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 19 h 20 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 19 h 22 4. Considération et adoption du procès-verbal (13 février 2018)
- 19 h 25 5. Questions découlant du procès-verbal (13 février 2018)
Points reportés de la dernière réunion
- 5.1 Test de français – Lettre à l'Université de Moncton
 - 5.2 Session de travail automatique
 - 5.3 Cadeaux de Noël des parents
 - 5.4 Priorités du CED
 - 5.5 Rencontre avec Serge Cormier
 - 5.6 Projet d'excellence du rendement (recrutement des enseignants et des conducteurs d'autobus)
- 19 h 40 6. Agenda automatique
- 6.1 Données trimestrielles – Plan éducatif 2017-2018 (tableau de bord équilibré)
- 19 h 53 7. Points des conseillers
- 20 h 15 8. Politiques
- 8.1 Méthode de gouverne
 - a) Comité de la gouvernance et des politiques
 - b) Comité de planification des installations scolaires
 - 8.2 Limites de la direction générale
 - a) Rapport de vérification de la Politique 3.13 – *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration*
 - b) Révision de la Politique 3.13 – *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration*
- 20 h 30 9. Participation publique et réponses aux questions des conseillers
- 20 h 40 Pause
- 20 h 50 10. Points d'information de la direction générale
- 10.1 Rapport financier – DSFS
 - 10.2 Rapport financier – CED
 - 10.3 Petite enfance
 - 10.4 Étude sur le transport scolaire
 - 10.5 Campagne de valorisation de la profession enseignante
 - 10.6 Projet de recherche M-2^e
- 21 h 05 11. Points d'information de la présidence et des conseillers
- 11.1 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)
 - a) Rapport – Sommet sur l'avenir de la concertation des CED
 - 11.2 Compte-rendu – Présidences des CED (18 et 30 janvier 2018)
 - 11.3 Session de travail sur le transport scolaire (11 avril 2018)
- 21 h 20 12. Affaires nouvelles
13. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 21 h 30 14. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Mise en contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

4. Considération et adoption du procès-verbal (13 février 2018)

Mise en contexte

Le 13 février 2018, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 56^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 56^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

5. Questions découlant du procès-verbal (13 février 2018)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 56^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5 a) Nouvelles écoles de Dieppe – suggestions des comités de dénomination : Nous avons fait quelques suivis auprès du bureau du ministre de l'Éducation. Au moment de la publication du cahier, nous n'avons toujours pas eu de réponse.
- b) 5 d) Célébration 2018 : Le comité ad hoc s'est rencontré le 27 février et a choisi le projet de la classe de madame Jeanne Roy, enseignante à l'école Blanche-Bourgeois pour l'œuvre qui sera présentée aux récipiendaires des prix de reconnaissance qui seront remis lors de l'événement le 23 mai prochain.
- c) 5 Conseiller expert au CED : Un suivi a été fait auprès du ministère. La directrice générale a consulté madame Rachel Dion (politiques et planification) et celle-ci lui a répondu que cet élément n'est pas écrit dans la Loi. Le sujet avait été abordé lors de la réorganisation des districts scolaires en 2012, par un sous-comité de gouverne composé entre autres par des conseillers, des parents, l'AEFNB et le ministre Jody Carr, mais il n'y a eu aucune suite à ces discussions.
- d) 5 f) Lettre du CPAE de l'école Sainte-Thérèse : Une réponse a été envoyée au président du CPAÉ le 27 février 2018 (lettre ci-jointe).
- e) Correspondance :
 - Correspondance entre le MEDPE et les CPAE des écoles Sainte-Anne et Samuel-de-Champlain – Français 11^e année
 - Réponse de l'Association régionale multiculturelle de Miramichi
 - Réponse de MAGMA
 - Lettre à monsieur Olivier Launay – Académie de Rouen (PC)
 - Lettre à madame Laurence Monmayrant – Consule Générale de France (PC)
 - Lettre de la FCENB - accusé de réception de multiples lettres
 - Lettre de la FCENB - modification au mandat des CPAÉ et étude de leur rôle

Points reportés de la dernière réunion

5.1 Test de français – Lettre à l'Université de Moncton

Mise en contexte

Le test de compétence langagière en français (TCLF) est un sujet fort discuté depuis sa mise en œuvre. Afin de recevoir le diplôme en enseignement de l'Université de Moncton, tous les étudiants de la faculté d'Éducation doivent réussir ce test.

Le président fera part au Conseil d'une discussion qui a eu lieu entre les présidences des CED francophones quant à des préoccupations en lien avec les Tests de compétences langagières en français (TCLF) de l'Université de Moncton.

À noter que ces inquiétudes sont liées au processus de l'évaluation et non pas à l'importance d'avoir de la rigueur et des exigences au niveau de la langue.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

5.2 Session de travail automatique

Mise en contexte

Le conseiller Eric Demers a demandé d'ajouter ce point lors de la réunion du 6 décembre et celui-ci a dû être reporté.

Documentation

Aucune

5.3 Cadeaux de Noël des parents

Mise en contexte

Le conseiller Marc LeBlanc a demandé d'ajouter ce point lors de la réunion du 6 décembre et celui-ci a dû être reporté.

Documentation

Directive 1010 – Équité sociale

5.4 Priorités du CED

Mise en contexte

À la demande d'un membre du Conseil, est-ce possible de faire une mise à jour des priorités du CED? Veuillez noter également le rappel de la session de travail le samedi 17 mars prochain.

Documentation

Aucune

5.5 Rencontre avec Serge Cormier

Mise en contexte

Le président, en compagnie de la directrice générale, a rencontré le député fédéral Serge Cormier à Caraquet le 15 janvier dernier. Il vous fera un court compte-rendu de cette rencontre.

Documentation

Lettre envoyée à Serge Cormier suite à la rencontre

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

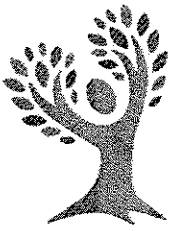
5.6 Projet d'excellence du rendement (recrutement des enseignants et des conducteurs d'autobus)

Mise en contexte

La suppléance du personnel, surtout en ce qui a trait au personnel enseignant et aux chauffeurs d'autobus, constitue un réel défi au niveau de l'administration du district scolaire ainsi qu'au sein des écoles. Ainsi, Serge Boucher, ceinture verte, est responsable d'un projet d'amélioration afin d'y trouver des pistes de solution. La direction générale fera un compte-rendu de l'état de la situation de ce projet lors de la rencontre du CED.

Documentation

Aucune



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

Envoi par courriel

Le 27 février 2018

Matthieu LeBlanc
Président du CPAÉ (École Sainte-Thérèse)
Dieppe (Nouveau-Brunswick)

Monsieur LeBlanc,

Permettez-moi de vous remercier de votre lettre datée du 24 janvier 2018 dans laquelle vous exprimez vos préoccupations face à l'impact de la modification des zones scolaires sur les inscriptions à l'école Sainte-Thérèse.

Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud est conscient de la situation et a pris en considération tous les éléments à sa disposition lors de la prise de décision de modifier les zones scolaires de la région de Dieppe.

Sachez que nous sommes à l'écoute des préoccupations du CPAÉ. Nous travaillons en étroite collaboration avec le personnel du district scolaire dans ce dossier et ceci nous a permis d'apprendre qu'une diminution globale du nombre d'inscriptions a été observée dans toutes les écoles primaires de Dieppe pour septembre prochain, ce qui démontre que le problème n'est pas unique à l'école Sainte-Thérèse. Ce phénomène est malheureusement hors de notre contrôle. Cependant, nous continuerons d'évaluer de près le nombre d'inscriptions pour les années à venir et soyez assurés que si des changements significatifs sont notés, nous réévaluerons la situation.

En vous remerciant de votre souci pour le mieux-être des élèves et du personnel de l'école, je vous prie d'accepter, monsieur LeBlanc, mes salutations les plus distinguées.

Le président,

Paul Demers

- c.c. Luc Belliveau, directeur par intérim de l'école Sainte-Thérèse
- Maryse LeBlanc-Saulnier, vice-présidente du CPAE de l'école Sainte-Thérèse
- David Després, directeur des services administratifs et financiers
- Marc LeBlanc, conseiller, CED Sud
- Michel Collette, conseiller, CED Sud

CPAÉ
ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE
DIEPPE (N.-B.)

Le 24 janvier 2018

Monsieur Paul Demers
Président
CÉD Sud

Madame Monique Boudreau
Directrice générale
DSFS

Objet : Impact de la modification des zones scolaires
sur les inscriptions à l'école Sainte-Thérèse

Monsieur, Madame,

À leur réunion ordinaire du mardi 16 janvier 2018, les membres du CPAÉ de l'école Sainte-Thérèse ont discuté des projections et de la planification scolaire pour l'année 2018-2019. Le directeur par intérim de l'école, M. Luc Belliveau, a notamment présenté aux membres du CPAÉ les projections pour l'année à venir pour ce qui est du nombre d'élèves et du nombre de classes auxquels on peut s'attendre. Les membres ont été étonnés d'apprendre que, d'après les projections actuelles, l'école Sainte-Thérèse n'accueillerait en septembre 2018 que 58 nouveaux élèves en maternelle, une nette diminution par rapport à l'année 2016-2017 et à l'année 2015-2016. Compte tenu des changements de zone effectués en septembre 2017, il fallait s'attendre à une redistribution du nombre d'élèves entre les écoles Sainte-Thérèse et Anna-Malenfant. Ce que nous observons, par contre, c'est que la modification des zones semble avoir eu un impact plus important que prévu sur le nombre d'élèves entrant à l'école Sainte-Thérèse. Dans ses projections, le DSFS fixait à 70 le nombre d'élèves entrant à la maternelle à l'automne 2018, mais tout porte à croire que nous en aurons moins (58). Il est vrai que la situation peut évoluer d'ici septembre, mais si la tendance se maintient, l'école comptera sous peu beaucoup moins d'élèves qu'il n'en compte actuellement.

Rappelons que le scénario adopté par le CED au printemps 2017 (Scénario 1 – Secteur du domaine du Ruisseau et secteur rue Chartersville) prévoyait bel et bien que l'école Sainte-Thérèse accuserait une baisse de son nombre d'élèves au fil des années. Le CPAÉ avait en effet exprimé des inquiétudes par rapport à ce scénario, ce qui l'avait amené à privilégier le Scénario 2, qui prévoyait une baisse moins importante. Dans une lettre envoyée au DSFS et au CED le 3 avril 2017, j'avais fait état des préoccupations exprimées par le CPAÉ de l'école Sainte-Thérèse, puis invité le DSFS et le CED à considérer d'autres scénarios que ceux proposés (p. ex. se limiter au domaine du Ruisseau, l'un des premiers scénarios présentés).

Maintenant que les zones ont été modifiées et que l'écart semble se creuser entre les écoles Sainte-Thérèse et Anna-Malenfant, les membres du CPAÉ s'interrogent sur les effets d'une baisse continue du nombre d'élèves à l'école Sainte-Thérèse dans les années à venir. À l'heure actuelle, on prévoit que l'école comptera 526 élèves en septembre 2018, contre 576 en septembre 2017 et 587 en septembre 2016. Cette chute du nombre d'élèves a de quoi inquiéter. Par exemple, quelles seront les incidences de cette baisse sur les ressources allouées à l'école (p. ex., ressources en salles de classe, à la direction, aux services aux élèves, etc.)? Quel effet cela aura-t-il sur l'utilisation des locaux? Sur les changements

de personnel? L'école comptera en septembre 2018 quatre classes de moins qu'elle n'en comptait en septembre 2016. De plus, cette baisse des effectifs à Sainte-Thérèse aura-t-elle pour effet d'entraîner une hausse trop accentuée du nombre d'élèves à Anna-Malenfant? Bref, le changement des zones entraînera-t-il une baisse considérable des effectifs de l'école Sainte-Thérèse au profit de l'école Anna-Malenfant et donc un déséquilibre non souhaité au départ entre les deux écoles? Sans compter que cette baisse des effectifs risque d'avoir, dans les années avenir, des répercussions sur la population étudiante de l'école Carrefour-de-l'Acadie. Ce sont des préoccupations qui ont été soulevées par les membres du CPAÉ et que partagent la direction et le personnel de l'école.

Dans l'attente d'une réaction de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sentiments distingués. Sachez que nous serions tout à fait disposés à vous recevoir pour en discuter dans le cadre d'une réunion extraordinaire du CPAÉ, comme nous l'avions fait l'année dernière.

Le président du CPAÉ de
l'école Sainte-Thérèse,



Matthieu LeBlanc

- c. c. M. Luc Belliveau, directeur par intérim de l'école Sainte-Thérèse
M^{me} Maryse LeBlanc-Saulnier, vice-présidente du CPAÉ de l'école Sainte-Thérèse
M. David Després, directeur des services administratifs, DSFS
M. Marc LeBlanc, conseiller, CÉD Sud
M. Michel Collette, conseiller, CÉD Sud



Le 06 février, 2018

Paul Demers, président
 District scolaire francophone sud
 425 rue Champlain,
 Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2

M. Demers,

Merci d'avoir communiqué votre désir de travailler avec nous dans l'accompagnement des nouveaux arrivants dans notre région.

L'Association régionale multiculturelle de Miramichi (ARMM) est un organisme à but non-lucratif qui fait la promotion de l'éducation, la compréhension, la communication et l'harmonie entre les cultures. Elle veut attirer et aider l'établissement des nouveaux arrivants, et cherche à protéger les intérêts de tous les héritages. Tous nos services sont offerts dans les deux langues officielles.

Tout d'abord, nous partageons vos préoccupations concernant l'incapacité de la province à atteindre ses objectifs en matière d'immigration francophone. Une population francophone dynamique et en bonne santé soutenue par de nouveaux immigrants francophones est essentielle à l'avenir et à l'économie du Nouveau-Brunswick. De plus, les résultats décevants à ce jour au niveau de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick (17% en 2016) mettent à risque l'équilibre linguistique de notre province.

Nous pouvons vous assurer que tous les nouveaux arrivants qui arrivent à notre bureau sont conscients que la région de Miramichi compte des écoles anglophones et francophones. Bien sûr, la décision concernant la langue d'enseignement est entièrement le choix du parent de cet enfant. Nous pouvons également vous assurer que nous connaissons très bien l'alinéa 5 (1) c) de la Loi sur l'éducation du Nouveau-Brunswick et que tous les immigrants à qui cette section peut s'appliquer (soit ceux avec des enfants) sont mis au courant.

Au niveau de votre généreuse offre de collaborer avec l'ARMM, nous tenons à vous exprimer notre grand enthousiasme à cet effet. Il est important de spécifier que nous bénéficions aussi d'une étroite collaboration avec le Carrefour communautaire Beausoleil (CCB) dont le directeur général, M. Marc Allain, est membre de notre conseil d'administration. Ce partenariat avec le CCB en matière d'immigration prends, entre autre, la forme d'un projet nommé le MAPPAM (Miramichi Attraction Partnership / Partenariat d'attraction Miramichi).

1808 Rue Water Street, Miramichi, NB, E1N 3A6 CANADA
 Email/Courriel: info@mrma.ca
 Tel: 506-773-5272 Fax/Télécopieur: 506-773-0812
www.mrma.ca

DSF - S
08 FEV. 2018
REÇU LE



MIRAMICHI
REGIONAL MULTICULTURAL ASSOCIATION
ASSOCIATION RÉGIONALE MULTICULTURELLE

Cette initiative entre l'ARMM, le CCB et la Municipalité de Miramichi vise à changer positivement la conversation sur l'immigration et à attirer plus d'immigrants dans la région, y compris les francophones. Nous tenons également vous informer que nous sommes en train de formaliser une collaboration avec le CCB afin de fournir plus de ressources spécifiquement pour les immigrants francophones.

Nous espérons que la relation étroite que nous avons avec CCB permettra à l'ARMM de renforcer un lien direct avec l'école Carrefour Beausoleil, un partenariat que nous jugeons essentiel. Votre lettre nous invitant à former un véritable partenariat avec le District scolaire francophone sud génère beaucoup d'optimisme au sein de notre organisation. À cette fin, nous proposons une rencontre entre l'ARMM et les responsables du District scolaire francophone sud. Je suggère qu'un représentant du Carrefour communautaire Beausoleil participe également à la réunion afin que nous puissions avoir toutes les parties intéressées autour de la table en même temps.

S'il-vous-plaît, veuillez nous aviser de votre intérêt pour une telle réunion, et quant à votre disponibilité. Nous espérons avoir de vos nouvelles bientôt.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Craig Silliker

Executive Director/ Directeur exécutif
Miramichi Regional Multicultural Association/Association régionale multiculturelle de Miramichi
1808 rue Water Street
Miramichi, NB E1N 1B6
Tel: 506-773-5272
Fax/Télécopieur: 506-773-0812
Web: www.mrma.ca
<https://www.facebook.com/pages/Miramichi-Regional-Multicultural-Association>

1808 Rue Water Street, Miramichi, NB, E1N 3A6 CANADA

Email/Courriel: info@mrma.ca

Tel: 506-773-5272 Fax/Télécopieur: 506-773-0812

www.mrma.ca

Thomas, Annick (DSF-S)

De: Chantal Poirier <chantal.poirier@magma-amgm.org>
Envoyé: 30 janvier 2018 07:56
À: Thomas, Annick (DSF-S); executive.director, LePage, Gilles Hon. (PETL/EPFT); Allain, Réal (DSF-S); Bourque, France (DSF-S)
Cc: Demers, Paul (DSF-S); Boudreau, Monique (DSF-S)
Objet: RE: Copie de lettre - MAGMA

Cher Monsieur Demers,

Nous vous remercions d'avoir communiqué avec nous sur cette question importante. Nous sommes certains que nous avons la même vision et que nous pouvons travailler ensemble pour arriver à une solution mutuelle. En effet, nous avons essayé d'établir une connexion avec le district francophone sud auparavant à ce propos, mais nous n'avons malheureusement pas eu de retour, je suis donc très contente d'avoir de vos nouvelles.

Nous apprécions pleinement l'accent mis par votre district sur l'attraction d'étudiants nouvellement arrivés. En fait, les différents districts scolaires anglophones font face à des défis de capacité et d'intégration et nous demandent, par conséquent, d'essayer de disperser autant que possible les enfants des nouveaux arrivants, ce qui prouve une volonté commune de voir le district francophone présenté comme option éducationnelle.

Cependant, comme vous le savez probablement, selon notre déclaration de mission, l'AMGM doit être complètement neutre dans tous les aspects. Nous veillons donc à présenter une vision équilibrée des options disponibles, évitant soigneusement d'encourager nos clients à choisir une langue particulière. Pourtant, nous les retrouvons très souvent décidés au préalable, avant même d'avoir atterri au Canada, et ils sont souvent déjà certains de leurs choix concernant la langue pour laquelle ils opteront pour l'éducation de leurs enfants avant de franchir nos portes.

Je voudrais vous inviter à une rencontre pour discuter des défis auxquels nous faisons face, en évoquant les trois groupes linguistiques généraux (ceux qui viennent ici avec l'anglais comme première langue d'arrivée, ceux qui arrivent ici principalement avec des origines francophones, et ceux qui ne parlent aucune des deux langues officielles). Je souhaite vivement avoir votre opinion sur la façon dont vous aimeriez que votre district soit présenté comme une option pour rendre le choix aussi attirant que possible et pour aider nos clients à réviser leurs choix s'ils arrivent déjà décidés.

Nous aimerions également souligner quelques-uns des défis d'intégration auxquels sont confrontés ceux qui choisissent de s'inscrire dans le système francophone afin de mieux faciliter leur parcours.

Je vous prie de bien vouloir suggérer une date de rencontre dès que cela vous arrangera.

Cordialement,

Chantal Poirier
Executive Director / Directrice exécutive

22, rue Church Street, Suite C170 Moncton, NB, E1C 0P7

Tel: (506) 858-9659 ext 2289

<http://www.magma-amgm.org/>

chantal.poirier@magma-amgm.org



From: Thomas, Annick (DSF-S) [mailto:Annick.Thomas@gnb.ca]



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

Envoi par courriel

Le 27 février 2018

Monsieur Olivier Launay
Délégué académique aux relations européennes
et internationales et à la coopération.
Conseiller technique du recteur
Rectorat de l'Académie de Rouen
25 rue de Fontenelle 76037 ROUEN Cedex 1
olivier.launay@ac-rouen.fr

Monsieur Launay,

Par la présente, nous tenons à vous informer d'une résolution adoptée le mardi 13 février 2018 par le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud mettant fin à la livraison du Programme croisé Nouveau-Brunswick-France (PC) au terme de l'année scolaire en cours.

Cette décision fait suite à une recommandation présentée par un comité de travail mandaté de réfléchir à l'avenir du programme. Après avoir tenu plusieurs réunions pour étudier les avantages et les contraintes du PC, le comité de travail en est arrivé à la conclusion qu'en dépit des nombreuses qualités du programme et compte tenu des contraintes soulevées et du contexte actuel, le Programme croisé ne pouvait plus être maintenu.

Parmi les contraintes soulevées, mentionnons les défis au niveau de la composition de la classe, de l'inclusion, des exigences académiques et l'impact financier du programme. Toutefois, le Programme croisé présentait de nombreux avantages, dont une belle place accordée à la langue et à la culture française.

Le Programme croisé ne sera donc plus offert dans sa forme actuelle, mais il agira comme tremplin pour un nouveau programme d'enrichissement des compétences qui sera offert dans trois de nos écoles, une initiative unique dans notre district et dans la province.

De plus, nous réaffirmons notre ouverture à maintenir un partenariat avec l'Académie de Rouen. Si cette volonté s'avère mutuelle, nous pourrions très bien développer des projets de collaboration encore plus élargis sur le plan pédagogique ou en excellence du rendement.

Notre entente signée en 2011 et nos échanges fructueux en avril 2017 nous ont permis de constater que nous avons tout intérêt à s'ouvrir sur le monde, à collaborer et à partager nos pratiques gagnantes en éducation. La livraison du Programme croisé en Acadie nous a permis de vivre des moments riches, alors nous souhaitons poursuivre sur cette lancée et continuer de nourrir les liens qui nous unissent avec la France et la francophonie internationale.

Pour de plus amples renseignements ou pour discuter des possibilités de collaboration, prière de communiquer avec Diane Albert-Ouellette, directrice de l'amélioration continue, à Diane.Albert-Ouellette@gnb.ca.

Veillez agréer, Monsieur Launay, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice générale,



Monique Boudreau

c.c. : Madame Diane Albert-Ouellette
Madame Jolène Gaudet
Madame Gisèle Bérubé
Monsieur Daniel Cormier



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

50)

Le 28 février 2018

Mme Laurence Monmayrant
Consule générale de France dans les Provinces atlantiques
777, rue Main, suite 800
Moncton, NB E1C 1E9

Mme Montmayrand,

Par la présente, nous tenons à vous informer d'une résolution adoptée le mardi 13 février 2018 par le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud mettant fin à la livraison du Programme croisé Nouveau-Brunswick-France (PC) au terme de l'année scolaire en cours.

Cette décision fait suite à une recommandation présentée par un comité de travail mandaté de réfléchir à l'avenir du programme. Après avoir tenu plusieurs réunions pour étudier les avantages et les contraintes du PC, le comité de travail en est arrivé à la conclusion qu'en dépit des nombreuses qualités du programme et compte tenu des contraintes soulevées et du contexte actuel, le Programme croisé ne pouvait plus être maintenu.

Parmi les contraintes soulevées, mentionnons les défis au niveau de la composition de la classe, de l'inclusion, des exigences académiques et l'impact financier du programme. Toutefois, le Programme croisé présentait de nombreux avantages, dont une belle place accordée à la langue et à la culture française.

Le Programme croisé ne sera donc plus offert dans sa forme actuelle, mais il agira comme tremplin pour un nouveau programme d'enrichissement des compétences qui sera offert dans trois de nos écoles, une initiative unique dans notre district et dans la province.

De plus, nous réaffirmons notre ouverture à maintenir une collaboration avec le Consulat général de France dans les Provinces atlantiques afin de développer des projets pédagogiques faisant le pont entre nos cultures.

La livraison du Programme croisé en Acadie nous a permis de vivre des moments riches, alors nous souhaitons poursuivre sur cette lancée et continuer de nourrir les liens qui nous unissent avec la France et la francophonie internationale.

Veillez agréer, madame Monmayrant, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice générale,

Monique Boudreau



Le 7 mars 2018

Paul Demers
Président
Conseil d'éducation de district
District scolaire francophone Sud
425, rue Champlain
Dieppe NB E1A 1P2

Monsieur Demers,

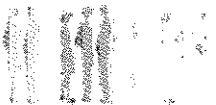
La FCÉNB tient à accuser réception de plusieurs lettres qu'elle a reçues de votre conseil d'éducation dans la dernière année pour qu'elle s'approprie de certains dossiers.

Nous croyons que suite à la présentation détaillée du fonctionnement de la FCÉNB lors du Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD, qui s'est tenu le 9 décembre 2017 à Dieppe, il est plus facile pour les membres de votre conseil de comprendre la structure actuelle et la façon dont lui sont délégués les dossiers. Il était tout de même important pour les membres du conseil d'administration de vous confirmer que votre correspondance a été reçue et a fait l'objet de discussion lors de ses réunions.

Ainsi, votre conseil a demandé en décembre 2016 que la FCÉNB s'occupe de faire une demande auprès du MÉDPE afin que les normes relatives aux terrains de jeux soient incluses dans les devis pédagogiques lors de la construction de nouvelles écoles. Vous avez par la suite abordé cette demande lors de l'assemblée générale annuelle en mai 2017 où il a été entendu que les terrains de jeux relevaient des opérations des districts scolaires plus que de la gouverne.

En décembre 2016, votre conseil a demandé que la FCÉNB prenne position sur les propos du parti conservateur Blaine Higgs sur la dualité en éducation. Lors de sa rencontre avec les différents partis politiques en mars 2017, ce sujet a été abordé avec le chef du parti conservateur.

En mars 2017, vous avez demandé qu'une formation virtuelle soit créée pour que les nouveaux membres qui n'ont pu prendre part à l'Académie des élus ou qui débutent en cours de mandat puissent mieux s'approprier leur rôle de conseillère ou conseiller d'éducation. Les membres du conseil d'administration se sont entendus pour dire que le matériel qui a été partagé lors de l'Académie des élus 2016 devait l'être avec les nouveaux membres, ce qui inclut les élèves conseillers. Robert Levesque s'est porté volontaire pour réaliser un premier vidéo informatif à partager avec les nouveaux conseillers.



15, av. Pine Ridge
New Maryland NB
E3C 1C6

Tél.: 506 453-3037
Télec.: 506 462-2275
www.fcenb.ca

En novembre 2017, vous avez demandé que la FCÉNB fasse des démarches pour demander des modifications à la loi pour que des élections partielles se tiennent pour remplir les postes de membres de CÉD qui deviennent vacants en cours de mandat. À première vue, cette demande entraînera des changements à la Loi sur l'éducation, à son Règlement 2001-48, et à la Loi sur les élections municipales. Les CÉD Nord-Est et Nord-Ouest devront se positionner sur cette demande avant que la FCÉNB puisse y travailler.

La fédération, à titre d'organisme représentant les 3 conseils d'éducation francophones, est la porteuse de votre message unifié. La concertation nécessaire pour obtenir ce message unique peut parfois être longue. Il y a un adage qui dit que seul on avance plus vite, et qu'ensemble on va plus loin. La gouvernance du système éducatif francophone au profit de la communauté acadienne et francophone est un processus qui vise le long terme et qui vaut la peine que l'on s'y attarde. C'est la raison de la création de la FCÉNB.

En espérant que cette lettre rédigée dans un esprit de collaboration constructif sache vous rassurer sur l'attention qui a été portée à chacune de vos missives, veuillez recevoir, monsieur Demers, nos plus cordiales salutations.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Willy Wilondja', written in a cursive style.

Willy Wilondja



Le 7 mars 2018

Paul Demers
Président
Conseil d'éducation de district
District scolaire francophone Sud
425, rue Champlain
Dieppe NB E1A 1P2

Monsieur Demers,

En novembre 2017, vous avez demandé à la FCÉNB de faire des démarches pour modifier la durée du mandat des membres des CPAÉ dans le Règlement 2001-48 – Structure de gouverne, de la Loi sur l'éducation. Vous aviez copié les CÉD Nord-Est et Nord-Ouest afin de les informer de votre requête.

Lors des discussions du conseil d'administration de la Fédération, il a été mentionné que ces changements pourraient être fait par votre CÉD, dans vos politiques de gouverne, puisque les 2 autres CÉD n'ont pas les mêmes préoccupations sur le sujet pour le moment et doivent faire part des conclusions de leurs discussions sur votre requête. Une lettre pour connaître leur position concernant votre demande leur a été envoyée.

De plus, le dépôt du Plan d'action sur les services de garderie éducatifs dans lequel il est question que des conseils consultatifs de parents soient établis pour chacun des Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, nous apporte à nous demander s'il pourrait être approprié de se pencher sur la façon dont les CPAÉ remplissent réellement ce rôle auprès de la direction d'école, et aussi connaître les défis auxquels ils font face. La durée du mandat des CPAÉ pourrait alors être abordée.

Il est à noter que le bureau de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick, qui mène une enquête sur la réussite scolaire, s'est penché sur le rôle des CPAÉ dans le plan d'amélioration de l'école et le rapport de rendement de l'école. Il pourrait être intéressant pour les CÉD de le savoir, à titre de responsable, de la gouverne scolaire afin d'appuyer encore plus efficacement les CPAÉ.

La FCÉNB vous demande de lui faire part de votre intérêt pour une étude qui pourrait être menée pour mieux connaître le rôle consultatif que jouent réellement les CPAÉ dans leurs écoles, leurs besoins d'appui et de formation, ainsi que leurs recommandations pour améliorer le rôle qu'ils jouent dans la réussite scolaire des élèves. Cette étude permettrait par la même occasion de vérifier la question de la durée du mandat des parents.

Veillez recevoir, monsieur Demers, nos plus cordiales salutations.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Willy Wilondja', written in a cursive style.

Willy Wilondja



Objet : Équité sociale à l'égard des familles du district
Directive : 1010 – Administration générale
En vigueur: 27 janvier 2017
Révision :
Référence : MEDPE—Politique 132

BUT

Le District scolaire francophone Sud veut assurer l'équité à chaque élève fréquentant les écoles de son territoire. Par conséquent, en raison des familles en situation de précarité financière, les directions d'écoles doivent déployer tous les efforts possibles afin de réduire l'impact financier ressenti par les parents.

LIGNES DIRECTRICES

- 1.0** Les directions d'école, en consultation avec le comité parental d'appui à l'école, doivent s'assurer que le montant total exigé des parents dans une année scolaire (coût combiné des fournitures, du matériel, des vêtements, de l'équipement et des contributions pour appuyer d'autres possibilités d'apprentissage) soit raisonnable.
- 2.0** Les directions d'école, en consultation avec le comité parental d'appui à l'école, doit s'assurer que le nombre de projets de financement auxquels participent les parents, les élèves et/ou les enseignants soit raisonnable et ne représente pas un problème onéreux sur le plan financier pour les participants.
- 3.0** Le personnel scolaire fera des efforts pour dissuader les cadeaux de la part des élèves et l'échange de cadeaux entre élèves. Ainsi, il verra à informer les parents et les élèves de cette pratique à adopter.
- 4.0** Le personnel scolaire n'encourage pas des activités qui pourraient entraîner des coûts supplémentaires aux parents.
- 5.0** Un élève ne se verra pas refuser la pleine participation à un programme d'études prescrit ou à une activité scolaire et/ou périscolaire en raison d'une incapacité à contribuer financièrement.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

6. Agenda automatique

6.1 Données trimestrielles – Plan éducatif 2017-2018 (tableau de bord équilibré)

Mise en contexte

Lors de la réunion du mois d'octobre, le Conseil a adopté le plan éducatif 2017-2018 qui prend la forme d'un tableau de bord équilibré. Tel que discuté lors de cette rencontre, des données sont prises de façon trimestrielles durant l'année afin d'assurer un suivi et l'amélioration des objectifs fixés. Les résultats du trimestre 1 sont inclus au cahier de réunion.

Documentation

Plan éducatif 2017-2018 (tableau de bord équilibré)
Résultats trimestriels 2017-2018

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

7. Points des conseillers

Mise en contexte

Chaque conseiller aura un maximum de 2 minutes pour soit : poser une question de clarification en lien avec un processus du DSFS ou des écoles, apporter une préoccupation au Conseil, proposer une amélioration, partager une pratique gagnante ou un « bon coup » qui se fait dans son sous-district, etc.

Les questions seront répondues au point « Participation publique et réponses aux questions des conseillers » lorsqu'on aura les réponses à celles-ci.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) Comité de la gouvernance et des politiques

Mise en contexte

Le Comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 26 février 2018. Le président du comité fera un compte-rendu de cette rencontre.

Documentation

Ordre du jour de la rencontre

b) Comité de planification des installations scolaires

Mise en contexte

Le Comité de planification des installations scolaires s'est réuni le 1^{er} mars 2018. Le président du comité fera un compte-rendu de cette rencontre.

Documentation

Ordre du jour de la rencontre
Évaluation mi-vie MFR

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

8.2 Limites de la direction générale

a) **Rapport de vérification de la Politique 3.13 – *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration***

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport révisé en lien avec la Politique 3.13 – *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration*.

Documentation

Rapport de vérification

b) **Révision de la Politique 3.13 – *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration***

Mise en contexte

Est-ce que la politique 3.13 vous convient toujours? A-t-elle besoin d'être modifiée?

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

9. Participation publique et réponses aux questions des conseillers

PAUSE

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Rapport financier – DSFS

Mise en contexte

Le rapport financier du budget du DSFS sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

10.2 Rapport financier – CED

Mise en contexte

Le rapport financier du budget du CED sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier détaillé

10.3 Petite enfance

Mise en contexte

Afin que le Conseil soit au courant des dossiers de la petite enfance, la directrice en fera une mise à jour et ce, de façon régulière, lors des réunions du Conseil.

Documentation

Plan d'action pour les services de garderie éducatifs

10.4 Étude sur le transport scolaire

Mise en contexte

Lors de la réunion de janvier 2018, le Conseil a demandé à la direction générale de soumettre des données pour permettre une réflexion sur l'amélioration du transport scolaire tout en respectant les particularités des zones rurales et urbaines ainsi que la question de sécurité. La direction générale soumettra donc une proposition de certains éléments qui pourront être étudiés en lien avec le transport scolaire et demandera au Conseil de prioriser les éléments qu'ils souhaitent améliorer.

Documentation

Aucune



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 31 janvier 2018

10.1

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2017-2018	Budget du District 2017-2018	Écart budgétaire 2017-2018
ENSEIGNEMENT				
Régulier				
2069- 03-3431-P71100	Traitement ordinaire	77 090 317	79 255 481	2 165 164
2069- 03-3467-P71100	Enseignants suppléants	3 412 072	2 451 130	(960 942)
	Rétro	1 269 070	1 269 070	
2069- 03-4904-P71100	Déplacements et frais de réunions	75 000	75 000	0
2069- 03-5181-P71100	Manuels scolaires	360 000	360 000	0
2069- 03-5189-P71100	Budget des écoles	1 682 878	1 682 878	0
2069- 03-5739-P71100	Autres biens, matériel et équipement	3 000	3 000	0
2069- 03-6479-P71100	Achat Équipement etc (E17)	331 200	331 200	0
	Total régulier	84 223 536	85 427 759	1 204 223
Spécialistes de la vue et de l'ouïe				
2069- 03-3431-P71400	Salaires, déplacements et matériels	1 088 880	1 088 880	0
	TOTAL ENSEIGNEMENT	85 312 416	86 516 639	1 204 223
SOUTIEN PÉDAGOGIQUE				
Soutien administratif scolaire				
2069- 03-3431-P72100	Traitement ordinaire - Adj. Admin.	1 594 034	1 817 386	223 351
2069- 03-3466-P72100	Traitement suppléances - Adj. Admin.	233 655	73 416	(160 239)
2069- 03-4869-P72100	Téléphones et communications(écoles,entrel	334 647	325 000	(9 647)
2069- 03-5739-P72100	Papeterie, fournitures de bureau	0	0	0
2069- 03-4904-P72100	Déplacements	6 508	5 000	(1 508)
	Total: soutien administratif scolaire	2 168 845	2 220 802	51 957
Services de soutien pédagogique				
2069- 03-3431-P72201	Traitement ordinaire - Soutien professionnel	2 687 433	2 880 589	193 156
2069- 03-4801-P72201	Autres services professionnel	164 091	0	(164 091)
2069- 03-4904-P72201	Déplacement - soutien prof	96 250	96 250	0
2069- 03-5189-P72201	Matériel - soutien prof	47 100	47 100	0
2069- 03-3431-P72202	Traitement ordinaire - Bibliothécaires	974 919	1 008 569	33 650
2069- 03-3466-P72202	Remplacements - Bibliothécaires	70 436	28 368	(42 068)
2069- 03-4904-P72202	Déplacements - Bibliothécaires	1 910	2 000	90
2069- 03-3431-P72203	Traitement ordinaire: congés d'études	407 197	407 197	0
2069- 03-3467-P72204	Perfectionnement et amélioration	358 920	358 920	0
2069- 03-5189-P73903	Perfectionnement - communauté d'école	68 580	68 580	0
2069- 03-3467-P78110	Rencontre de communauté d'école	61 000	61 000	0
2069- 03-3467-P72205	Enseignants suppléants: réunions	470	470	0
2069- 03-3449-P72209	Traitements: fonds conditions d'emploi	134 800	134 800	0
	Total: services de soutien pédagogique	5 073 107	5 093 843	20 736
Services de soutien aux élèves				
2069- 03-3431-P72301	Traitement ordinaire: adaptation scolaire	11 381 799	12 082 072	700 273
2069- 03-3466-P72301	Remplacement: adaptation scolaire	2 126 608	515 257	(1 611 351)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Cas Complexes	80 000	80 000	0
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation MENB	0	0	0
2069- 03-3431-P73301	Tutorat / Éducaide	150 000	150 000	0
2069- 03-5189-P72301	Frais déplacements et matériel - Adaptation s	30 000	30 000	0
2069- 03-5189-P73310	Budget - Soutien DSSA	301 731	301 731	0
2069- 03-5189-P73150	Budget Projet d'inclusion	0	0	0
2069- 03-5189-P73151	Budget Actions locales	0	0	0
2069- 03-3431-P72402	Traitement ordinaire: Informatique	812 754	774 267	(38 487)
2069- 03-4509-P72402	Informatique - Autres	60 000	60 000	0



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 31 janvier 2018

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2017-2018	Budget du District 2017-2018	Ecart budgétaire 2017-2018
Total: services de soutien aux élèves		14 942 891	13 993 327	(949 564)
TOTAL SOUTIEN PÉDAGOGIQUE		22 184 843	21 307 972	(876 871)
PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES				
<u>Soutien à l'apprentissage</u>				
2069- 03-4509-P73114	Nutrition	25 000	0	(25 000)
2069- 03-5189-P73117	Camps d'été / Subvention cours d'été	0	0	0
2069- 03-5241-P73163	Subvention Mieux-être	0	0	0
2069- 03-3449-P73902	Intervenants	955 306	930 685	(24 621)
Total: excellence en éducation		980 306	930 685	(49 621)
TOTAL PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES		980 306	930 685	(49 621)
TOTAL ENSEIGNEMENT		108 477 566	108 755 296	277 730
BÂTIMENTS				
<u>Fonctionnement et entretien des bâtiments</u>				
2069- 03-3431-P74100	Traitement ordinaire	5 816 541	6 200 136	383 595
2069- 03-3466-P74100	Remplacement et temps supplémentaire	601 494	202 855	(398 639)
2069- 03-4251-P74100	Combustible	680 000	680 000	0
2069- 03-4252-P74100	Electricité	3 061 554	3 087 650	26 096
2069- 03-4253-P74100	Eaux et égouts	317 869	211 793	(106 076)
2069- 03-4513-P74100	Détritus	184 880	184 880	0
2069- 03-4711-P74100	Déneigement	539 881	527 801	(12 080)
2069- 03-4721-P74100	Location d'installations	2 256 192	2 258 619	2 426
2069- 03-4731-P74100	Frais de véhicules	138 000	138 000	0
2069- 03-4769-P74100	Autres services de réparation	1 201 994	1 201 994	0
2069- 03-4904-P74100	Déplacements et téléphones	25 000	25 000	0
2069- 03-5413-P74100	Bâtiments et fournitures de nettoyage	0	0	0
TOTAL BÂTIMENTS		14 823 405	14 718 728	(104 678)
TRANSPORT SCOLAIRE				
<u>Transport scolaire</u>				
2069- 03-3431-P75100	Traitement ordinaire	4 264 666	4 527 847	263 180
2069- 03-3466-P75100	Remplacement et temps supplémentaire	643 077	255 123	(387 955)
2069- 03-3705-P75100	Indemnité de chauffe-moteur	25 800	25 800	0
2069- 03-3706-P75100	Examen médical	13 600	13 600	0
2069- 03-4554-P75100	Transport sous contrat	494 708	478 600	(16 108)
2069- 03-4731-P75100	Opération et entretien	3 569 260	3 569 260	0
2069- 03-4869-P75100	Téléphones, déplacements / conducteurs	173 336	130 000	(43 336)
Total: transport scolaire		9 184 447	9 000 229	(184 218)
<u>Périscolaire</u>				
2069- 03-4904-P75200	Déplacement dans la province	0	0	0
Total: périscolaire		0	0	0
<u>Parascolaire</u>				
2069- 03-3431-P75300	Traitement ordinaire	0	0	0
Total: parascolaire		0	0	0
TOTAL TRANSPORT SCOLAIRE		9 184 447	9 000 229	(184 218)



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 31 janvier 2018

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2017-2018	Budget du District 2017-2018	Écart budgétaire 2017-2018
ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT				
<u>CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles</u>				
2069- 03-4904-P76100	Déplacement dans la province	126 000	126 000	0
Total: CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles		126 000	126 000	0
<u>Administration - district</u>				
2069- 03-3431-P76200	Traitement ordinaire	3 575 338	3 577 259	1 921
2069- 03-4039-P76200	Publicité	5 000	5 000	0
2069- 03-4801-P76200	Autres Services	25 000	25 000	0
2069- 03-4611-P76200	Affranchissement, messageries, fret	50 000	50 000	0
2069- 03-4702-P76200	Photocopieurs et imprimantes	7 000	7 000	0
2069- 03-4869-P76200	Téléphones et communications	70 000	70 000	0
2069- 03-4902-P76200	Déplacement dans la province	141 048	173 842	32 794
2069- 03-5739-P76200	Papeterie, fournitures de bureau	90 379	95 427	5 048
2069- 03-8375-P76200	Carte d'achat Banque de Montréal	0	0	0
Total: administration - district		3 963 765	4 003 528	39 763
<u>Fonctionnement et entretien bureau de district</u>				
2069- 03-4511-P76400	Nettoyage	1 935	0	(1 935)
2069- 03-4721-P76400	Location d'installations	269 415	242 752	(26 663)
Total: fonctionnement et entretien du bureau du district		271 350	242 752	(28 598)
<u>Perfectionnement professionnel - non-enseignants</u>				
2069- 03-3467-P76500	Perfectionnement (non-enseignants)	25 000	25 000	0
Total: perfectionnement professionnel- non-enseignants		25 000	25 000	0
TOTAL: ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT		4 386 115	4 397 280	11 165
INDEMNITÉS DU PERSONNEL				
<u>Indemnités du personnel</u>				
2069- 03-3429-P77100	Indemnités de retraite aux retraités	600	0	(600)
2069- 03-3438-P77100	Indemnités de retraite	0	0	0
2069- 03-3466-P77100	Accidents au travail	0	0	0
2069- 03-3441-P77100	Indemnités de congé de vacances	1 494 840	1 494 840	0
2069- 03-3463-P77100	Congés payés - employés occasionnels	59 323	30 000	(29 323)
2069- 03-3601-P77100	Assurance-vie collective	63 467	36 200	(27 267)
2069- 03-3602-P77100	Régime de pension du Canada	4 252 428	4 232 945	(19 483)
2069- 03-3603-P77100	Assurance-maladie et de soins	1 306 727	1 429 400	122 673
2069- 03-3604-P77100	Assurance-emploi	1 885 808	1 839 808	(46 000)
2069- 03-3711-P77100	Cotisations à CAT	103 000	103 000	0
2069- 03-3709-P77100	Indemnités de nettoyage à sec et vest.	622 339	622 339	0
2069- 03-4792-P77100	Autres services Santé/Mieux-être	84 200	84 200	0
TOTAL: INDEMNITÉS DU PERSONNEL		9 872 732	9 872 732	0
PROJETS SPÉCIAUX				
2069- 03-3451-P78100	Projet Aide à la Maternelle	0	0	0
2069- 03-3451-P78105	Prêts de service	320 300	320 300	0
2069- 03-5189-P78121	Initiatives Milieu minoritaire	1 273 271	1 273 271	0
2069- 03-4801-P78120	Génie Arts	70 000	70 000	0
2069- 03-4801-P78195	Immigration	1 098 750	1 098 750	0
2069- 03-5189-P78198	Projets d'innovation	90 725	90 725	0
2069- 03-4801-P78194	P.L.O.E.	3 468 445	3 468 445	0
2069- 03-5189-P78106	Surplus	58	58	0



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 31 janvier 2018

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2017-2018	Budget du District 2017-2018	Ecart budgétaire 2017-2018
2069- 03-5189-P78124	CANADA 150	1 000	1 000	0
TOTAL: PROJETS SPÉCIAUX		6 479 026	6 479 026	0
TOTAL		153 223 292	153 223 292	(0)



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2018

	Dépenses au 28 février 2018	Prévisions	Total	Budget	Écart
Traitement ordinaire et bénéfices	37026	0	37026	37026	0
Publicité	4270	-270	4000	4000	0
Dépenses de réunions d'affaires	2592	2408	5000	5000	0
Fédération des Conseils d'éducation	12335	-2835	9500	9500	0
Frais de poste	0	0	0	0	0
Autres services de consultation	0	16400	16400	16400	0
Session d'information CPAE (PED2)	1694	10273	11967	11967	0
Dépenses de l'assemblée annuelle (PEV4)	6548	-15	6533	6533	0
Frais de déplacements & inscriptions à congrès	26534	4040	30574	30574	0
Revues	0	1000	1000	1000	0
Fournitures et matériel	2056	1944	4000	4000	0
Total	93055	32945	126000	126000	0

10.2

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

10.5 Campagne de valorisation du personnel enseignant

Mise en contexte

Comme d'autres districts scolaires de la province, le District scolaire francophone Sud (DSFS) fait face à une importante pénurie d'enseignantes et d'enseignants et la tendance indique que cette pénurie ne fera que s'intensifier au cours des prochaines années. L'Université de Moncton, par exemple, ne comptera que 37 diplômées et diplômés en éducation en mai 2018 et les prochaines cohortes comptent un nombre semblable d'étudiantes et d'étudiants, ce qui est nettement insuffisant pour répondre aux besoins en ressources humaines du district.

Afin d'assurer un personnel enseignant de qualité et la pérennité de celui-ci, il est primordial d'agir. Il faut prendre des mesures afin d'augmenter le nombre de personnes qui choisissent la profession enseignante. C'est pourquoi le DSFS a décidé de mener une campagne de valorisation de la profession enseignante. La direction générale fera un compte-rendu de l'état de la situation de ce projet lors de la rencontre du CED.

Documentation

Aucune

10.6 Projet de recherche M-2^e

Mise en contexte

Lors de la signature de la convention collective des enseignants en avril 2017, une lettre d'entente a été signée entre le syndicat et l'employeur. Il fut entendu de faire une recherche parmi 17 écoles de la province, dans lesquelles on augmentera le temps d'enseignement d'une heure pour les élèves des niveaux M-2^e. La direction générale fera un compte-rendu de l'état de la situation de ce projet lors de la rencontre du CED.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

11. Points d'information de la présidence et des conseillers

11.1 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)

Mise en contexte

Afin que le Conseil soit au courant des dossiers de la FCENB, un représentant en fera une mise à jour et ce, de façon régulière, lors des réunions du Conseil.

a) Rapport – Sommet sur l'avenir de la concertation des CED

La documentation liée au Sommet sur l'avenir de la concertation des CED se trouve au cahier de réunion.

Documentation

Présentation – Sommet sur l'avenir de la concertation des CED
Historique et raison d'être de la FCENB
Résultats du sondage
Rapport final

11.2 Compte-rendu – Présidences des CED (18 et 30 janvier 2018)

Mise en contexte

Le président fera un compte-rendu de sa participation aux rencontres des présidences des CED francophones qui ont eu lieu les 18 et 30 janvier 2018.

Documentation

Rapport – 18 janvier 2018
Rapport – 30 janvier 2018

11.3 Session de travail sur le transport scolaire (11 avril 2018)

Mise en contexte

Une session de travail avec Me Michel Doucet aura lieu en avril et le but de cette rencontre est de réviser l'argumentaire qui appuie le besoin d'un système de transport scolaire linguistiquement homogène.

Documentation

Argumentaire (DOCUMENT CONFIDENTIEL)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

12. Affaires nouvelles

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

13. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 4 avril 2018 à l'école Dr-Marguerite-Michaud, 42 avenue Richard, Bouctouche.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

57^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 mars 2018

14. Levée de la séance